

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LENNINGEN

VACANCE DU POSTE D'UN FONCTIONNAIRE

L'Administration Communale de Lenningen se propose d'engager à durée indéterminée et endéans les plus courts délais un

rédacteur (m/f)

pour les besoins du service secrétariat administratif , gestion du personnel et communication.

Une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion du personnel (gestion et saisie des salaires) constitue éventuellement un atout.

Le degré d'occupation est de 100%, le statut est celui du fonctionnaire communal

Conditions d'admissibilité :

- Les candidats doivent être détenteurs soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques, soit d'une attestation portant sur des études équivalentes reconnues par le ministre ayant l'éducation nationale dans ses attributions
- Seront admis à concourir les candidats qui ont déjà passé avec succès au moins l'examen d'admissibilité dans la carrière du rédacteur communal, catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif

Les candidats sont invités à adresser leurs demandes au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Lenningen – 16, rue de l'Ecole, L-5414 Canach pour le 14 avril 2021 au soir au plus tard.

Les demandes doivent obligatoirement être accompagnées des pièces à l'appui suivantes:

- une lettre de motivation
- une copie des certificats et diplômes d'études et de formation requis;
- une copie du certificat de l'examen d'admissibilité dans la carrière du rédacteur communal
- une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité;
- un curriculum vitae détaillé avec une photo d'identité récente;
- un extrait récent du casier judiciaire (3 mois);
- un extrait de l'acte de naissance (3 mois).

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas pris en considération.

Pour de plus amples renseignements nous vous prions de bien vouloir vous adresser au secrétariat de la Commune de Lenningen à Canach (tél.: 35 97 35 - 27).

Canach, le 29 mars 2021

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Lenningen
Arnold Rippinger, Josiane Bellot-Nothum, Marc Thill